



## Communiqué de presse

Toulouse, Montpellier, le 20 décembre 2018

### **Prime de fidélité au train régional : la Région Occitanie adopte une mesure inédite de redistribution en faveur des usagers du TER**

**La Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée a adopté aujourd'hui une prime de fidélité au train visant à redistribuer aux abonnés annuels du train régional, une partie des pénalités dues par la SNCF à la Région (environ 400 000€) lorsqu'elle ne respecte pas ses engagements de ponctualité et de qualité pris dans le cadre de la convention TER 2018-2025.**

*« Un constat s'impose : la SNCF n'est pas au rendez-vous de ses engagements contractuels, or elle se doit d'améliorer la qualité de service pour les usagers, qui ne fait que se dégrader jour après jour. La Région a pourtant mis les moyens pour que la situation s'améliore : elle mobilise chaque année plus de 300 M€ et investira encore en 2019 plus de 100 M€ supplémentaires pour les trains du quotidien. Il est temps, pour la SNCF d'honorer sa part du contrat et de faire enfin preuve d'efficacité. Malgré les annonces nationales faites par la SNCF, les résultats, en termes de ponctualité tardent à venir en Occitanie. Dans ces conditions, j'ai souhaité que la Région redistribue chaque année aux usagers annuels du train une partie des pénalités dues par SNCF Mobilités. C'est une mesure inédite et juste, bénéficiant directement au pouvoir d'achat des citoyens », a annoncé Carole Delga, présidente de la Région Occitanie.*

Pour rappel, les 5 indicateurs, sujets à bonus/malus et pénalités, prévus dans la convention :

- *Fiabilité* : les trains ne doivent pas être supprimés : réduction de 20% des suppressions par an imputables à la SNCF, soit 500 TER en plus,
- *Ponctualité* : les trains doivent être à l'heure : 92% d'ici 2025, soit +7000 trains à l'heure par an,
- *Respect des compositions* : le nombre de places proposées doit être conforme au besoin identifié et à la capacité d'emport prévue : suivi quotidien du respect de la capacité d'emport de 100 TER (sur tous les axes, variable selon les jours),
- *Qualité perçue* : mesure de la satisfaction des voyageurs,
- *Qualité produite* : mesure de la qualité produite.

*« Pour donner quelques exemples, en 2018, seuls 87,5% des trains sont arrivés à leur terminus avec moins de 5 minutes de retard. Ce mois-ci, un train sur cinq est en retard. Cette année, près de 4 000 circulations TER ont été annulées, au dernier moment, pour diverses raisons. De plus, alors même que les nouvelles rames sont progressivement livrées, des manquements de la SNCF conduisent à un nombre inadmissible d'engins immobilisés, parfois pour plusieurs mois. Enfin, les usagers souffrent trop souvent d'une information absente ou insuffisante en cas de perturbations. Cette qualité de service est déplorable et doit évoluer dans le bon sens, pour tous les usagers, sur tous les territoires d'Occitanie. J'ai demandé au directeur de SNCF Mobilités de réagir, vite ! », a indiqué Carole Delga.*

#### **Contact presse :**

Barbara Atlan : [barbara.atlan@laregion.fr](mailto:barbara.atlan@laregion.fr) - Tél. : 04 67 22 63 62 - Port. : 07 87 33 89 06

Service Presse : [service.presse@laregion.fr](mailto:service.presse@laregion.fr)

Suivez-nous sur le compte Twitter du service presse : [@presseoccitanie](https://twitter.com/presseoccitanie)